

ARCHÉOLOGIE

LA STATUETTE D'OYONNAX

Étude lue aux réunions de la Sorbonne le 31 mars 1880.

En 1788, vivait à Nantua, un avocat sérieux, instruit et travailleur, M. Jean-Baptiste Rouyer, qui, plus tard, fut juge, puis président du tribunal de cette charmante petite ville du Bugey.

En ce moment, M. Rouyer mettait la dernière main à un grand travail sur les lois et coutumes de la Bourgogne. Hâtons-nous d'ajouter que son livre ne fut jamais publié, et que le manuscrit du troisième volume porte cette annotation :

« Aujourd'hui, au moment où je termine l'œuvre de ma vie entière, une ère nouvelle s'ouvre pour mon pays et c'est désormais une autre législation qui va régir la France. »

Malgré son amour pour la liberté, malgré son enthousiasme pour le régime nouveau, ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur que le jeune avocat écrivit ces lignes au bas de sa dernière page.

Un chapitre, cependant, fut détaché de son ouvrage, ce